Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 29 septembre 2015.

SONT PRÉSENTS :

Directrice : Sylvie Fournier
Personnel enseignant: Élizabeth Cléroux, Geneviève Darveau et Josyanne Charron
Membres parents : Sandra Gill, Annick Ménard-Cheng, Stéphane Lapierre et Sonia Jobin

ÉTAIENT ABSENTS :

Personnel de soutien : Andréanne Barrette (absente)
Service de garde : Annie Bergeron (absente)
Membres du public : Aucun

1. **Accueil et ouverture de l'assemblée**
Madame Sylvie Fournier ouvre la séance à 19 h 04.

2. **Nomination d'une secrétaire**
Madame Elizabeth Cléroux fait fonction de secrétaire.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé de déplacer le point 7 au point 9.3.6. L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Sandra Gill, appuyée par Annick Ménard-Cheng.

.
CE-2015-2016-01 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2014**
5. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 16 juin 2014**
6. **Parole au public**
7. **Parole à la représentante au comité de parents**
8. **Regard sur les finances**
9. **ÉTUDE DES DOSSIERS**
    - **9.1. DÉCISION**
        - 9.1.1. Élection au Conseil d'établissement
        - 9.1.2. Calendrier des rencontres
        - 9.1.3. Rapport annuel
        - 9.1.4. Activités éducatives - dérogation et facturation 2015-2016
        - 9.1.5. Point(s) du service de garde
        - 9.1.6. Chaîne humaine
    - **9.2. DISCUSSION**
        - 9.2.1. Règles de régie interne – formulaire conflits d'intérêts
        - 9.2.2. Suivi des élus
        - 9.2.3. Courriel des membres – autorisation
    - **9.3. INFORMATION**
        - 9.3.1. Parole au Président
        - 9.3.2. Parole aux enseignantes
        - 9.3.3. Parole à la technicienne du service de garde
        - 9.3.4. Parole à la représentante du personnel de soutien
        - 9.3.5. Parole à la direction
        - 9.3.6. Parole à la représentante au comité de parents
10. **VARIA**
11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2015**
Il est proposé par Geneviève Darveau et appuyé par Annick Ménard-Cheng d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juin tel que déposé.

CE-2015-2016-02 La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Affaires relatives au procès-verbal du 16 juin 2015
Aucun suivi

6. Parole au public
Aucun public

7. Regard sur les finances
Mme Fournier informe les membres qu'un budget de 370 $ est disponible pour les dépenses relatives au conseil d'établissement pour cette année. Si la somme n'est pas dépensée, elle retourne à la commission scolaire. La direction informe les membres qu'un budget important est disponible pour les ressources informatiques. Cette année, il y a un budget de 2 400 $ pour la lecture à l'école qui nous viendra du gouvernement si l'école s'engage à dépenser la somme de 800 $. Pour l'année 2014-15, il y a eu un léger surplus budgétaire (2 000 $) qui retourne au gouvernement. Lorsque l'école est en déficit, celui-ci est repris dans l'année scolaire suivante. Mme Fournier informe les membres des travaux de peinture effectués dans corridor au mois d'août. La prochaine étape sera de peinturer les classes. Elle informe également de la possibilité d'utiliser du budget du service de garde lorsqu'on effectue des travaux qui améliorent l'environnement de l'école.

8. ÉTUDE DES DOSSIERS

9.1 DÉCISION

9.1.1 Élection au conseil d'établissement
Annick Ménard-Cheng propose Sandra Gill comme présidente.
Annie-Claude Bibeau appuie sa nomination.
CE-2015-2016-03 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 Calendrier des rencontres
Les rencontres auront lieu désormais les mardis à 19 h. Les dates : 20 octobre, 24 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 23 février, 29 mars, 3 mai et 7 juin.
Possibilité d'annuler une rencontre au besoin.

9.1.3 Rapport annuel

Ce rapport fait état des activités vécues dans l'école, entre autres. Mme Fournier dresse un bilan des taux de réussite aux épreuves ministérielles et de la commission scolaire pour l'année 2014-15. En somme, les taux de réussite sont intéressants. Mme Fournier fournira un tableau aux membres. Pour les épreuves de course, les élèves de l'école réussissent à 98 %.

9.1.4 Activités éducatives – dérogation et facturation 2015-2016
Il n'y aura pas de sorties à l'extérieur de l'école pendant l'année 2015-16, en raison des moyens de pression des enseignants. Des activités à l'école sont proposées et d'autres seront également proposées plus tard dans l'année scolaire. Ces activités ont lieu pendant les heures de classe. Josyanne présente le projet LEAD aux membres.
CE-2015-2016-04 Les activités parascolaires sont proposées par Sonia Jobin et appuyées par Stéphane Lapierre.

9.1.5 Points du service de garde
Le maximum est de 16 $ par jour pour les journées pédagogiques à l'école. Il y aura très peu de sorties, plutôt des journées à l'école, compte tenu de l'augmentation des tarifs. Nous avons débuté cette semaine le service de traiteur avec l'école secondaire de Mortagne. C'est une expérience enrichissante et valorisante pour des élèves en difficulté du secondaire. C'est également une

expérience positive pour notre école. Le tout est géré en collaboration avec l'école secondaire, les enseignants et les élèves du projet.

9.1.6 Chaîne humaine

CE-2015-2016-05 La proposition de chaîne humaine comme décrite en 9.3.2 est proposée par Sandra Gill et appuyée par Annick Ménard-Cheng.

9.2 DISCUSSION

9.2.1 Règles de régie interne – Formulaire conflits d'intérêts

Il y a une coquille au point 6.1 du document des règles de régie interne « et collaboration » devient « en collaboration ». Nous ajoutons un point 9.5.4 : *en cas de nécessité, un point peut être présenté aux membres via courriel. Si un membre ne se prononce pas dans les 24 heures suivant l'envoi, on considère qu'il s'abstient de voter. Le point est discuté lors de la prochaine réunion du conseil. Au point 4.1, nous ajoutons que les documents sont transmis par courriel.* Les règles de régie interne avec la correction et les ajouts sont proposés par Stéphane Lapierre et appuyés par Annie-Claude Bibeau. Lorsqu'une situation de conflit d'intérêts se présente dans une prise de décision, le membre concerné doit remplir le formulaire «dénonciation de conflit d'intérêts»

9.2.2 Suivi des élus

Les membres prennent connaissance du document «Membres élus — Suivi des mandats»

9.2.3 Courriel des membres — autorisation

La présidente, la représentante du comité de parents et le substitut doivent remplir le document d'autorisation pour la divulgation de renseignements personnels sur le site Web de l'école.

9.3 INFORMATION

9.3.1 Parole au président

Madame Sandra Gill remercie les membres de l'avoir élue. Elle propose que nous fassions un geste pour souligner l'implication de Monsieur Trépanier. Les membres sont en accord. Il recevra une invitation de la présidente pour se joindre à nous pour le goûter de Noël du 15 décembre.

9.3.2 Parole aux enseignantes

Josyanne Charron souligne que l'année démarre du bon pied, malgré les moyens de pression et que les enseignants sont investis auprès de leurs élèves. Annick Ménard-Cheng demande s'il est possible d'organiser une chaîne humaine autour de l'école. Mme Fournier enverra un courriel au nom du conseil d'établissement, invitant les parents à former une chaîne humaine autour de l'école. La première aura lieu le 1er octobre 2015 et le 1er de chaque mois de 8 h 05 à 8 h 15. Ce point sera adopté au point 9.1.6.

9.3.3 Parole à la technicienne au SDG

Rien à signaler.

9.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Rien à signaler.

9.3.5 Parole à la direction

Mme Fournier a beaucoup apprécié cette première rencontre du Conseil d'établissement.

9.3.6 Parole à la représentante du comité de parents

Rien à signaler, aucune rencontre depuis le début de l'année.

10. VARIA
Aucun point.

11. PAROLE AU PUBLIC
Aucun public.

12. Levée de l'assemblée

CE-2015-2016-06 L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Annick Ménard-Cheng à 21 h 05 et appuyée par Geneviève Darveau.

_____ _____

Sylvie Fournier, directrice Sandra Gill, présidente